

Zeitschrift: Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires
Band: 17 (1913)
Artikel: Traditions de Vouvry
Autor: Gabbud, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-111539>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Traditions de Vouvry.

Recueillies par Maurice GABBUD à Lourtier.

La «flore» légendaire et folkloristique, en décadence partout, est bien plus pauvre cependant dans le vieux Chablais valaisan, l'ancien habitat des Nantuates que dans le Valais central, où pour ainsi dire les lambeaux nombreux et épars d'antiques et vétustes traditions jonchent le sol et enrichissent la modeste littérature régionale.

Très vaguement Vionnaz se rappelle encore la légende originale de *Panatèra* et quelques contes de fées que M. J. Gilliéron avait reproduits à la fin de son livre sur le *Patois de la commune de Vionnaz* (Paris 1880). Une légende pastorale que l'on situe au col de Recon, pâturage de cette commune à la frontière savoyarde, a été recueillie dans l'*Almanach du Valais* (édition 1901) et dans la même région l'on montre encore un gros bloc, la *Pierre du Foyer*, autour duquel une monstrueuse *ouivre* s'enroulait jusqu'à sept fois en l'étreignant si violemment que la trace de ses anneaux est restée empreinte dans la roche. Terreur du voisinage, le colossal dragon descendait de temps à autre dans la plaine s'abreuver dans l'Avençon ou les canaux.

Passant dans la localité voisine de Vouvry, je constate que ses traditions et usages historiques ou pseudo-historiques, sont mieux connus de l'érudit ou de l'amateur étrangers que des indigènes qui les ont délaissés et les méprisent cordialement.

La Saint Charlemagne (28 janvier), prétexte autrefois, de pittoresques coutumes si l'on en croit le *Valais romand* (1896, Nr. 3) est actuellement aussi délaissée que la fête patronale, la Saint Hippolyte (13 août) à laquelle le *Motu proprio* de Pie X a donné le coup de grâce. Les *Vouvryens* font en revanche de la Fête-Dieu une fête semi-profane, et des usages curieux, où il est question de Jésus et Barabbas, se pratiquent encore aux Rameaux.

Le nom de Vouvry dérive-t-il de celui de *ouivre*? Aucun communier, ne s'en inquiète, je pense. A mon instigation, un vieillard m'a cependant raconté sans préciser aucun détail qu'un terrible dragon avait, il y a longtemps de cela, ravagé la contrée, semé la destruction et la mort puis finalement réduit en cendres l'ancien village. La nouvelle localité qui plus tard s'éleva non loin de ses ruines, fut appelée d'un nom significatif, *Vouvry*.¹⁾

Ayant séjourné en 1912 deux mois d'été au petit hameau de Miex sur Vouvry, j'y ai recueilli les quelques traditions que voici, ainsi que quelques facéties :

¹⁾ Ce récit est sans valeur historique. Vouvry s'appelle en 921 *Woureia*, au XIII^e siècle *Wurie* (comme Ouvrier près de Sion), et aussi *Vuvrier*. Le patois local disait au XVIII^e siècle *Vauvris*, et ce nom viendrait du bas latin *vauria*, *wurie* = champ en friche.

Le serpent fabuleux, la *vuivre*, était dans les armes de Vouvry au début du XIX^e siècle. (M. R.)

Contes et Légendes.

1. *Ravaziyô et Tourmentille* (conte de fée).¹⁾

L'ogre Ravaziyô s'était emparé d'une jeune fille, et se proposait de la garder jusqu'au mariage de son fils; elle serait bonne à manger le jour des noces. Mais le destin en disposa autrement. La captive s'appelait Tourmentille et elle était du même âge que le fils de l'ogre. Ils partagèrent leurs jeux, puis s'aimèrent. Pendant que l'ogre était couché, les amoureux échangeaient leurs sentiments, ce qui mettait Ravaziyô de fort méchante humeur. Un soir qu'il l'était plus particulièrement, les jouvenceaux résolurent de s'enfuir et tentèrent de masquer leur évasion au moyen d'une fève qu'ils jetèrent dans le feu et qu'ils chargèrent de leurrer l'ogre. Le manège réussit tout d'abord, mais à la fin la fève n'y tenant plus, se met à crier: «Jesuis toute brûlée!» Ravaziyô se réveille à ce cri et constatant la disparition des deux tourtereaux se met incontinent à leur poursuite. Mais les fugitifs avaient passé chez une fée qui leur avait donné une baguette magique grâce à laquelle, sur le point d'être atteints par l'ogre, ils se métamorphosèrent lui en mouche, elle en oiseau. Ravaziyô passant tout près d'eux, ne les reconnut point sous cette forme nouvelle et rentra bredouille. Malheureusement Tourmentille et son ami perdirent la merveilleuse baguette et sans elle ils ne pouvaient reprendre des formes humaines. Ils eurent de nouveau recours à la bonne vieille fée; elle leur redonna une baguette qui leur permit de recouvrer leurs formes primitives. Après, ils se marièrent sans souci de l'ogre qu'ils ne revirent plus.²⁾

2. *Le bokan (bouc) du Borgeaud.*

Jadis (vers 1500?) à l'endroit où se trouvent maintenant près de Miex les chalets du Borgeaud, il y avait des habitants en permanence. Lors de la peste ces gens furent préservés grâce à la présence d'un bouc. L'épidémie ayant dépeuplé la contrée, la famille habitant le Borgeaud se trouva héritière

¹⁾ Raconté par une vieille femme de Miex. Cf. MME d'AULNOY, contes des Fées N° 8. FRÈRES GRIMM, contes pop. N° 56 (Der liebste Roland), et N° 113 (De beiden Küniges Kinner).

²⁾ Cf. COSQUIN, Contes de Lorraine N° 9 et 32, et du même auteur, Les Mongols et leur prétendu rôle dans la transmission des contes indiens vers l'occident européens (Extrait de la Revue des trad. pop. 1912), 73 ff. § 7.

dans une seule nuit de sept *crémaillères* (*kəmādo*) soit de sept familles dont tous les membres moururent en ce court laps de temps.¹⁾ Mais c'étaient de mauvaises gens, qui se moquaient de tout ce qui est digne de respect et plus particulièrement de la religion dont ils parodiaient toutes les cérémonies. Le châtimeut de Dieu s'abattit sur eux, ils firent tous mauvaise fin. Le *Cantique du Borgeaud* en patois que chantait encore le vieux régent Premaz (mort en 1911) l'atteste. Je n'ai pu en recueillir que de rares fragments.

Cette expression *Bokan du Borgeaud!* est actuellement un terme d'invective souvent employé à Miex à l'égard des gens et des bêtes.

3. *Proz de Tayla.*

C'est le nom d'un grand pré isolé dans les *râpes* (forêts de bois feuillu où le hêtre domine) au dessus de Vouvry. Jadis à un moment donné, il appartenait à un homme appelé Tayla. Un beau jour, sans rien dire à personne, il partit pour l'étranger où il resta longtemps avant de revenir. A son retour il s'informa de ce qu'on disait de Tayla et ce qu'il en était advenu de son pré. Quand on lui eut appris que les gens s'en étaient appropriés sans autre, il en fut furieux, se fit connaître et repartit. On ne le revit plus, mais son nom est resté au pré.

4. *Le sourd Béné.*

Il n'y a pas si longtemps, il n'y avait pas dans les montagnes de Vouvry de berger plus insouciant, ni plus veinard que le sourd Béné. Quand tous les autres *vachérans* n'avaient pas assez d'yeux pour surveiller leurs troupeaux lorsqu'ils paissaient dans les endroits dangereux, Béné laissait ses vaches presque livrées à elles-mêmes, se contentant d'esquisser sur elles le matin à la sortie du *soti* (étable) des signes de croix en disant: «Celui qui veille sur tout et sur tous, les gardera mieux que moi.» Et jamais aucune de ses bêtes ne dévalait. C'était vraiment un saint homme que le sourd Béné!

5. *La femme au lourd panier.*

Au fond du vallon où coule le torrent de Vouvry, le Fossaux, entre les chalets de Vernaz et du Cœur, on remarque

¹⁾ Cf. ce BULLETIN vol. I, p. 18 et 20; JEGERLEHNER, Unterwallis 130 N° 25; Oberwallis 165 N° 38.

un enfoncement du sol rappelant la forme d'un cône évasé et presque régulier. Une fois, une femme du pays y rejoignit une étrangère qui paraissait lasse de porter un lourd panier qu'elle avait au bras. En l'abordant, l'inconnue pria la Vouvryenne de lui porter quelques pas son fardeau, ce que cette dernière s'empressa d'accepter. Mais, au bout d'un instant elle n'en pouvait plus, le panier était si lourd qu'elle dut le rendre à sa propriétaire en lui exprimant son étonnement de ce poids insolite et son regret de ne pouvoir le porter plus longtemps.

— «Je vous remercie beaucoup», répondit l'étrangère, «de m'avoir rendu un service plus grand que vous ne le croyez. Désormais votre âme est assurée du salut éternel». Et lui prenant le panier elle disparut instantanément dans le *Creux de la Crête*.

6. *Le Creux à la Cortaz.*¹⁾

Une femme *kouadze* (savoyarde) réputée comme sorcière, et vindicative par dessus le marché, avait à se venger de je ne sais quel affront reçu des habitants de Vouvry. Elle vint au col de Vernaz avec sa fille qu'elle avait dressé à son vilain métier, dans le but maléfaisant de *semer* une colonne de grêle sur la région. Mais au moment même où la vilaine action allait se perpétrer, les cloches de Vouvry sonnèrent.²⁾ Aussitôt, ô prodige! les deux femmes furent englouties dans le sol, à l'endroit où depuis on voit deux enfoncements désignés sous le nom de *Creux à la Cortaz*, de celui de ces Savoyardes maudites.

7. *La fille d'Hombeline.*

Une femme appelée Hombeline, trop complaisante pour sa fille unique, la gâtait. Elle se laissait même battre par celle-ci tant son amour maternel était exagéré. Cette fille mourut prématurément et au cimetière du village, sur la fosse que la mère éplorée visitait souvent, elle voyait sans cesse une mignonne main, la main de l'enfant morte, sortir de terre.³⁾ Prise de frayeur, Hombeline courut chez le curé et l'instruisit de cette étrangeté. Le pasteur lui ordonna de prendre une verge

¹⁾ Cfr. avec la précédente, explication divergente de l'origine de simples accidents topographiques.

²⁾ Sur l'effet de cloches contre les sorcières voir *Archives* Vol. II, p. 106, 107 et 114.

³⁾ Sur la main qui sort du tombeau voir *DER URQUELL* (Nouvelle Série) Vol. I (1897), p. 65, 208 et 306; II (1898), p. 90, 176, 261.

et d'en fouetter la main mystérieuse jusqu'à sa disparition. C'est ce qu'elle fit.

L'enfant devait expier les coups portés à sa mère.

8. *La chasse du dimanche.*¹⁾

Un chasseur de Miex partit à la recherche du gibier un dimanche matin. Arrivé sur la montagne, il découvre un superbe chamois qu'il tire presque à bout portant. L'animal, bien qu'ayant reçu la balle en plein corps, ne sourcille pas. Déjà intrigué, le chasseur lâche un second, puis un troisième coup. Toujours même immobilité de la part de cet étrange gibier. Alors, le chasseur plus mort que vif s'enfuit, croyant avoir le chamois à ses talons. Il se promet de ne pas retourner à la chasse le dimanche.

9. *Le Renard et le Meunier.*

On conte aussi des *histoires de meuniers*, anecdotes satiriques. La méchanceté populaire n'épargne pas plus les meuniers que les médecins

L'on chante: *Ce larron de meunier qui m'a volé mes fèves*
*Ce larron de meunier qui m'a volé mon blé.*²⁾

Certain jour, un malheureux renard poursuivi par des chasseurs et une meute de chiens se précipite affolé dans un moulin, supplie le meunier qui se trouve sur le seuil de le cacher à l'abri des poursuivants et de ne pas le trahir. Le meunier promet de ne rien dire.

Un instant plus tard, chasseurs et chiens arrivent également à la porte du moulin. Le maître de céans est interrogé au sujet du renard qui a dû passer par là. Voulant renseigner les chasseurs sans trahir sa parole, le meunier ne laisse pas échapper un mot et se borne à désigner du doigt la cachette du renard. Ce dernier, qui remarque le manège par un pertuis, ne peut retenir son indignation:

— Ah! coquin de meunier, tu es fidèle de ta bouche, mais pas de tes doigts.

10. *Le crucifix du meunier.*

Un meunier s'accusa en confesse d'avoir volé de la farine. Son confesseur le réprimanda sévèrement pour ce manque de

¹⁾ Variante d'une légende que l'on retrouve partout cf. p.-e. JEGERLEHNER, Oberwallis 168 N° 48 et 173 N° 55.

²⁾ Voire WANDER, Deutsches Sprichwörter-Lexikon vol. III, p. 759 sq.; DÜRINGSFELD, Sprichwörter der germanischen und romanischen Sprachen vol. II, p. 63 sq.

probité et cet abus de confiance. Le pénitent répliqua qu'il savait bien que c'était mal d'agir ainsi, mais que la tentation était trop forte et le faisait chavirer dans le mal. Alors le prêtre lui conseilla de faire l'acquisition d'un crucifix et de le suspendre dans le moulin, au-dessus de l'arche de la farine, ce que le meunier s'empressa de faire. Dès lors quand l'envie lui prenait de prélever plus que sa paie sur la farine des clients, le crucifix qu'il voyait sans cesse, maîtrisait ses mauvais instincts. Mais au bout de quelque temps, la cupidité fut plus forte que sa conscience et un beau jour irrité contre cet obstacle moral il saisit le crucifix en disant: «*Toi ou moi, faut loin du moulin.*»

11. Autour du Persévay.

Sous les noms les plus divers, l'esprit follet est de tout pays. Dans les Préalpes vaudoises et fribourgeoises on l'appelle *servant*, dans le Valais central, *folaton*, à Vouvry, Vionnaz, *persévay*, celui qu'on aperçoit.

Voici quelques-uns des exploits qu'on lui attribue, ou plutôt qu'on lui attribuait. L'incrédule génération actuelle a définitivement enterré le *persévay*.

Le *persévay* se faisait un malin plaisir de couvrir de brins de mousse les baquets de lait dans les ménages. On ne devait pas s'aviser d'enlever soi-même les impuretés, travail fastidieux et vain. Mais il suffisait de dire: *Sé kə ta betó ke t'outaye* (celui qui t'a mis, qu'il t'enlève) et au bout d'un moment le lait se trouvait tout à coup propre, comme par enchantement.

On trouvait parfois, le matin, deux vaches attachées à une même chaîne.¹⁾ C'était l'œuvre du *persévay*. Pour faire cesser le prodige, il fallait dire *Sé kə ta letó ke te deletaye* (celui qui t'a lié, qu'il te délie).

L'esprit follet se mettait des fois à tresser, en accomplissant de véritables merveilles, les crinières des chevaux, les queues des poulains et des vaches. Il se rendait visible sous les formes d'un chien ou d'un cochon riant *comme un bossu* au coin de l'étable et disparaissant tout à coup.

Une fois, raconte-t-on d'une façon sceptique, le *persévay* courtisait une jeune fille. Celle-ci était vexée, de ce que son amoureux restait invisible. Elle brûlait de le voir et dans ce but elle insistait à tous les rendez-vous. Le galant esprit follet, prétextait qu'il était trop vilain et qu'après l'avoir vu, elle ne

¹⁾ Cf. JEGERLEHNER, Unterwallis 114 N° 10; Oberwallis 25 N° 36. 212 N° 121.

l'aimerait plus. Mais n'ayant pu convaincre son amie, il se fit voir. Il arriva ce qu'il avait prédit. La fille le trouvant si vilain, le prit en aversion et ne désira rien tant que de lui faire cesser ses visites. Dans ce but elle s'ouvrit à une de ses camarades qui lui conseilla, pour décourager le *persévay* de ses assiduités, de se mettre dans une position indécente aux heures des visites du mystérieux et trop laid ami. C'est ce qu'elle fit et le tour réussit.

12. *L'ancien Miex.*

L'ancien Miex, se trouvait plus en amont que le village actuel: au Flon et au delà, au Cul du Flon, au Borgeaud où l'on voit des traces indubitables d'anciens *chéseaux* (emplacements de bâtiments). Vers l'endroit où se trouve la scierie de Miex, il y avait un trou dans lequel le traditionnel bouc infernal gardait un trésor avec sa vigilance proverbiale. Des téméraires tentèrent en vain de s'en emparer, non sans péril, pendant l'unique absence d'une heure que fait le bouc la nuit de Noël.¹⁾

Lors de la peste qui dépeupla la contrée, des gens de Miex allèrent se réfugier à la tannière des Grands Barmes, au pied du Chéteillon, pour échapper à la terrible épidémie.

L'ancien Vouvry se trouvait plus au sud-ouest, à l'orée des bois de Pierre à Perret, sur les bords de l'Avençon et vers la carrière de gypse. Quand les Vouvryens se sont-ils fixés sur les rives du torrent, le Fossaux? On ne sait.

13. *Le chaudronnier repentant!*²⁾

Un *magnin*, chaudronnier ambulant, voyant son aide-compagnon, son souffre-douleur plutôt, dormir bouche bée à côté de son ouvrage inachevé, eut la cruauté stupide de faire fondre du plomb et de le verser dans la bouche du malheureux qui expira tôt après dans d'affreuses contorsions.

Pour cette atroce plaisanterie, le maître chaudronnier dut gravir les degrés de l'échafaud et sous le couperet il riait aux éclats. Interrogé sur la cause de cette hilarité macabre, il répondit que c'était le souvenir des grimaces de sa victime agonisante qui le faisait rire.

14. *L'omelette au lard.*

Un naïf et loustic compagnon, Nicolas Gerfaut, était en train de préparer pour son goûter une omelette au lard, quand

¹⁾ Cf. JEGERLEHNER, Unterwallis 16 N° 9.

²⁾ Populaire, dit d'une façon identique à Bagnes, ma commune d'origine.

bien même c'était un vendredi. Tout à coup un ouragan se déchaîne sur les flancs des Alpes du Chablais, coups de tonnerre répétés, secouant violemment les fenêtres. Le bonhomme crut que c'était à cause qu'il transgressait un des commandements de l'Eglise que la Divinité courroucée avait envoyé la tempête. Dépité, il s'écria : « *Il y a bien la peine de se fâcher pour une simple omelette au lard que j'ai fait là.* » *Tiens-la, mange-la*, continua-t-il sur le même ton, *et tu seras content*, et disant ces derniers mots, il verse l'omelette par la fenêtre.

15. *L'ex-sacristain de Novel.*¹⁾

Le village de Novel, au-dessus de Saint-Gingolph, est un des points de mire des farceurs et des conteurs de *fanbyoules* régionaux.

A cause de son inconduite et de son ivrognerie, le sacristain du lieu avait été mis à la porte par son curé, la veille de la Mi-août (l'Assomption) la vogue du village. Pour le *consoler* de cette mésaventure, ses camarades le raillaient en lui disant qu'il avait fini à tout jamais de boire le bon vin de Monsieur le curé. Notre gaillard, relevant les quolibets, fit le pari de dîner copieusement le jour de la fête chez son ancien maître lui-même.

Ses compagnons croyaient bien gagner le pari et étaient aux aguets autour du presbytère où le pasteur avait ce jour-là pour commensaux plusieurs de ses confrères. Le sacristain vint se présenter devant le curé à l'heure du dîner et lui montrant le poing fermé lui dit : « *Une boule en or de cette grosseur, ne vaudrait-elle pas quelque chose.* »

— *Mais oui, entrez donc*, répondit le prêtre intéressé.

Le truc avait réussi, et ceux qui s'attendaient à voir l'impudent sacristain chassé avec un coup de pied, étaient maintenant grandement vexés de le voir à chaque instant venir boire son verre sur le seuil, exprès pour narguer les perdants du pari.

Une fois le dîner fini, le curé demanda :

— Fais-nous donc voir cette boule !

— Oh je n'en ai pas, déclara le sacristain, mais si des fois on en trouvait une !!

Tête !

¹⁾ Novel est en Haute-Savoie, sur la route de Saint-Gingolph au-Cornettes de Bise, à la frontière valaisanne.

16. *Pourquoi la mule est stérile!*

La mule s'étant montrée indocile et ayant fait des ruades, un jour que le bon Dieu l'avait montée, fâcha tellement le divin cavalier que celui-ci la maudit et la voua à la stérilité en lui disant: Tu n'auras point de ta race.

Plus humble et plus docile, l'âne qu'enfourcha ensuite le Seigneur, fut récompensé de sa gentillesse par la *croix* que portent tous les roussins d'Arcadie, consistant en raies noires allant d'une part le long de la colonne vertébrale et d'autre part suivant les jambes pour se croiser sur la croupe ou le garrot.

17. *Origine des tâches lunaires expliquée par un enfant.*

C'est un homme qui s'est amusé à mouler une forme d'enfant avec du plâtre ou une autre matière semblable. L'essai n'ayant pas réussi à son gré, l'homme dépité aurait lancé l'imparfaite ébauche qui serait allé choir dans la lune. «Vous voyez bien, ce n'est que commencé.»

L'on dit aussi à Vouvry quand la lune est pleine que l'on voit *Brazé* dans la lune.

18. *Le bossu et le borgne.*

Un bossu et un borgne se rencontrent un matin:

Le borgne — Tu es déjà chargé de bonne heure.

Le bossu — Tu crois que c'est de bonne heure, parce que le jour n'entre chez toi que par une fenêtre!

19. *A bon chat, bon rat.*

Un *Vouvryen* et un *Kouadzou* (Savoyard) s'adressent réciproquement des «aménités» sur la *frête* (le col servant de frontière internationale).

Le Kouadzou — Goîtreux de Vouvry! porteur de sonnaïlle du Valais!

Le Vouvryen — Tu la porterais aussi la sonnaïlle, si tu n'étais pas affligé de tant de poux qui en rongent le collier!

20. *Bonne réponse.*

Quelqu'un qui passait pour avoir l'habitude de mentir, fut abordé en public par certain individu gouaillieur, dont la réputation de probité laissait par trop à désirer, qui lui dit:

— Hé compère! dis-nous donc le plus grand mensonge que tu puisses imaginer.

L'autre sans coup férir répond :

— Je te dis que tu es un brave homme.

Jeux et formules.

1^o Jeu du P. T. M. R. (initiales des mots: prends tout, met rien).

Ce jeu tombé aujourd'hui en désuétude se jouait communément autrefois à Miex. L'objet essentiel consistait en un morceau de bois de forme cubique, muni d'un appendice (queue) permettant de le saisir et de le faire virevolter. Ses quatre faces portent chacune une des lettres P. T. M. R. Chaque partenaire déposait son enjeu (menus objets, rarement de l'argent) et à tour de rôle on manœuvrait et laissait tomber le morceau de bois. Le succès ou l'insuccès du joueur dépendait de quelle façon tombait l'objet. S'il présentait la face *P*, il avait droit à une prise partielle; *T* permettait d'empocher tout l'enjeu; *M* obligeait à déposer quelque chose et *R* ne donnait droit ni n'obligeait à rien.

2^o Formule du jeu de devinette :

Zenevé — Dominé (mots intraduisibles).

Vouéro n-in n-â to? (Combien en as-tu?)

A Bagnes on a la formule suivante: *Pingon* (petite aiguille de sapin) — *Tyinson* — (Combien en veux-tu?).

3^o Formules d'«emprô».

Employées pour le jeu du *chat caché* (cache-cache ou cligne-musette):

1) Uni, unelle, baban, babelle, troc.

2) Simon, Ponpon, Lucaille, Brédaille, Stéfin, Coton, Compère, commère, ton père est besson, trente taille, maille, clou.

3) Am, sam, tram, féminin cotam, chicoteau, laryau et viam, principau latam, la fille à la mère Angot.¹⁾

4) Emprô en patois traduit par: Je dis un, je dis deux etc. jusqu'à vingt.²⁾

4^o Autre formulette enfantine :

Rondin, picotin, la Marie a fait son pain, pas plus gros que son levain, pi.

¹⁾ De Melles Médico, Vouvry.

²⁾ Voir BLAVIGNAC, *l'Emprô genevois* et ce que j'ai écrit dans le BULLETIN DU GLOSSAIRE 1906, p. 13.

5^o *Bouts-rimés* :

Qui n'a pas vu le château de Ripaille.

N'a jamais rien vu qui vaille. ¹⁾

Chasseur des bois, Pêcheur à la ligne

Jamais tu ne te verras ni bois, ni champ, ni vigne.

Le lit s'appelle *rose*.

Quand on ne dort pas on se repose.

6^o *Parodie de la formule d'éternuement* :

Pas de quoi, belle voix.

— Merci bel esprit.

ou

Dieu vous bénisse

Avec du pain et de la saucisse.

7^o *Formules diverses* :

Formule de serment ou de simple affirmation :

Je le jure croix de bois, croix de fer, si je manque je vais en enfer.

A l'escargot : Corne, la mimorne (?) si tu ne montres pas tes cornes, je te casse la maison.

Au remouleur : Moli, moli, molâre (remouleur). — Prête-moi tes ailes. — Pour aller au bois. — Quand je serai venu. — Je te couperai le cou.

Formule relative au «*poisson d'avril*» recueillie à Torgon (M^{lle} Fracheboud). — Je porte le mois d'Avril, faites le bien courir, bête celui qui le porte.

— Le Croquemitaine de Vouvry : Jean de l'Hallebarde (sic). Sans dent et sans barbe.

Les Vouvryens disent encore :

Pour avoir de bonnes femmes et de bons cochons.

Il ne faut pas dépasser le pont de l'Avençon.

(c'est-à-dire il faut les prendre dans la localité même).

8^o *Jeu de mots* :

Celui qui n'est pas *content* *comptera*, basé sur l'homophonie des formes dialectales de l'adjectif *content* et du participe présent du verbe *compter*.

Devinettes. ²⁾

1) Quel est l'objet le plus *fou* de la maison? — *Le couloir* (ou *la passoire* qui laisse passer le bon et garde les impuretés.)

¹⁾ Ceci est une altération récente d'un vieux dicton savoyard. Cf. BRUCHET, le *Château de Ripaille*.

²⁾ Traduites du patois local.

2) — Le plus fin (avisé)? — *La poche à écrémer.*

3) — Qui a toujours la bouche ouverte le matin? — *Les souliers.*

4) — Qui fait toujours la moue le matin? — *La crémaillère.*

5) — Deux qui fourchent ou qui *pirent (les cornes)*, deux qui mirent (*les yeux*) quatre qui tirent (les pieds) un fétu attaché au cul? — *La vache.*

Crôyances et autres.

L'été de la Saint Martin doit arriver toutes les années: il faut bien que le saint fane pour son âne, dit on à un impatient qui une fois la Toussaint passée, croit qu'on ne verra plus de beaux jours dans l'année.

La Saint Martin, dit-on à Miex, est la *Saint Denis du chevrier*, parce que c'est à la fête du premier de ces saints, que se clôture sa saison pastorale comme celle des *vachérans* (armaillis) s'achève, un mois plus tôt à la Saint Denis (9 octobre).

— Un jeune berger de Tanay, que l'on engageait à prier, fit ainsi un soir son oraison: «Mon bon Dieu, je ne sais pas tant prier, mais pour ne pas vous offenser, je ne dirai rien.»

— Dans l'armée, le caporal est à cinq degrés plus bas que les chiens.

— Croyance de jadis: «L'écho serait produit par le gémissement des âmes du purgatoire.»

— Pour voir le Diable: se procurer tout d'abord une poule noire encore vierge.

— Faire comme le domestique du Diable! faire plus que c'est ordonné.

— Le mélilot éloigne les gerces. — La tisane de chardon bleu est réputée pour faire uriner.

Les prés de Tanay près du lac de ce nom sont un des rares habitats de cette dernière plante en Valais.

On dit de quelqu'un qui se montre beaucoup plus actif à table qu'au travail: il a les dents de fer et les nerfs de macaronis cuits.

— S'il pleut le jour de la Saint André (30 novembre), il pleut sept semaines sans cesser.

— On conserve précieusement les rameaux de genévrier, buis et houx bénits le dimanche des Rameaux ainsi que les

bouquets de saint Jean bénits le jour de la fête de ce saint, pour les brûler en temps d'orage afin de se préserver de la foudre. Si, pendant la combustion, la fumée monte verticalement, c'est signe d'efficacité.

— La croyance au maléfice a disparu après le mauvais accueil fait au «Sorcier» ormonnan Pousaz

— Baromètre rustique des montagnards: une branche de sapin pelée placée à l'extérieur du chalet. Par le beau fixe la branche se recroqueville et s'élève. Elle s'oriente dans la direction contraire et devient molle si la pluie est prochaine (1912).

Miszellen. — Mélanges.

Das Vernageln.

Bis zur Mitte des 19. Jahrhunderts findet man noch um Herisau Spuren des Vernagelns. War nämlich eine Person von einer langwierigen Krankheit oder einem Gebrechen behaftet, deren Wesen man nicht zu erkennen vermochte, also von Hexerei herrührte, musste der betreffenden Person deshalb etwas „angetan“ sein, so sollte das Vernageln das Übel beseitigen oder gar aufheben können und die Hexerei also unschädlich machen.

Man suchte also den Wundermann auf, der Sympathie verstand und sie ausübte, der musste Rat schaffen und helfen.

Natürlich begab sich dieser zur Zeit der Geisterstunde in den Wald, nachdem er sich dort schon vorher die genau passende Tanne ausgesucht und gemerkt hatte. Nicht jede Tanne war nämlich geeignet, die rechte und gewünschte Wirkung zu erzielen. Sie musste gegen andere in einem ganz besondern Zeichen stehen, z. B. in Kreuzform oder als dritte in der Mitte u. s. w., und dann musste erst noch das günstige Mondzeichen, Tag u. s. w. gewählt sein.

Der Wundermann führte nun zwei Arten von Vernageln aus, entweder das Vernageln in den Stamm oder das in die Wurzeln, je nach seiner Meinung und dem Befunde der Ursache. Er schlug nun unter gewissen Zeremonien eine gewisse Anzahl von Hand geschmiedeter Hufeisennägel ein; damit sollte der Urheber des vermeintlichen „Antuns“ gezwungen werden, sein Treiben aufzugeben und so dem Übel beigegeben sein.

Dass natürlich ein geeigneter Baum von vielen und wiederholt als Vernagelungsobjekt gebraucht werden konnte, liegt auf der Hand; denn nicht zahlreich waren die günstigen und besonders die vorzüglichen Objekte. Im Gegenteil hielt es oft sehr schwer, einen in allen Dingen geeigneten Baum ausfindig machen zu können.

Mit dem Vernageln war also die teuflische Bosheit einer feindlich gesinnten Person gehoben und gelegt.

Herisau.

J. Tanner, Lehrer.